

qui ce soit de condamner ce qui s'est fait à London. Personne ne peut défendre cette corruption ; mais on doit se rappeler les circonstances. Quant à cette corruption, il est étonnant de constater que quatorze des coupables ont déclaré qu'ils devaient voter quand même pour M. Hyman, de sorte que cela n'a pas influé beaucoup sur le résultat. M. Hyman a été élu à une majorité de plus de 400 voix, ou d'environ 400 voix. Pas la moitié, pas un quart de ces votants n'ont paru avoir reçu des présents. Les témoignages n'ont pas établi que M. Hyman était au fait de cette corruption. Les gens de London devaient la connaître, et je me demande pourquoi ils n'ont pas protesté et pourquoi ils n'ont pas contesté l'élection. La chose aurait été tirée au clair, les juges auraient pu faire perdre leur droit de vote à ceux qui ayaient accepté des pots de vin. C'était le temps d'agir. Les conservateurs n'ont pas fait cela. Pourquoi ne l'ont-ils pas fait ? La seule conclusion à laquelle il faille arriver c'est qu'ils étaient, sinon plus coupables, du moins aussi coupables que les autres. De consentement mutuel, les deux partis n'ont rien fait. London jusque là ne jouissait pas d'une bien bonne réputation au point de vue de la pureté électorale. Je ne me propose pas d'en parler longuement. Je ne me propose pas d'en parler du tout. La Chambre ne doit pas s'en occuper. Je dirai cependant que ce n'est pas la première fois qu'on a accusé de corruption électorale la population de London. L'honorable sénateur a parlé de la manipulation illicite des bulletins et a dit qu'elle avait lieu partout ailleurs. Il n'a pas dit où elle avait lieu en particulier. Tout le monde sait où elle a eu lieu la première fois. Elle a eu lieu lorsque Birmingham envoya Freeborn au Manitoba en 1896. La chose a été prouvée devant les tribunaux. Il est avéré qu'il a fait connaître à des personnes employés dans les différents bureaux du scrutin comment les bulletins allaient être "tripatouillés". C'est la première fois qu'on entendit parler du "tripatouillage".

L'honorable M. WATSON : Il était un homme utile à Bruce-Nord.

L'honorable M. SCOTT : J'ignore cela. Mon honorable ami peut nous renseigner à ce sujet. Au fait, cela s'est pratiqué sur une grande échelle et a été dévoilé devant Hon. M. SCOTT.

les tribunaux. Au moins un membre du parlement a perdu son mandat sur les témoignages recueillis au Manitoba. Je ne crois donc pas que l'honorable sénateur avait raison de se servir du langage qu'il a employé, ne nous fournissant aucune preuve positive à l'appui de ses accusations, se bornant à des généralités, comptant que chacun croirait ce qu'il avançait. D'après l'honorable sénateur, la majorité des membres du parti libéral ont été élus de cette manière. Je crois que l'honorable sénateur ne pourrait faire corroborer même par ses propres amis les assertions exagérées qu'il a faites sur ce point, hier soir, dans la Chambre. L'honorable sénateur a dit qu'il ne croyait pas lui-même les accusations dont il s'agit. Je ne crois pas qu'il convienne de faire à la Chambre de pareilles déclarations, si elles ne reposent pas sur des bases justes et honnêtes. Plusieurs sénateurs se rappellent très bien des fraudes commises à leur détriment par le parti conservateur. Je crois que plusieurs de ceux qui siègent ici se trouvent dans ce cas-là. J'en ai entendu parler autrefois. Peut-être que si ces membres du parlement sont invités à parler, ils seront capables de jeter quelque lumière sur les fraudes électorales qui ont été commises dans le passé. Si je voulais m'en occuper, je pourrais faire connaître à la Chambre une foule de choses qui étonneraient les honorables sénateurs. Je me souviens de choses très anciennes. Je me rappelle les élections qui duraient une semaine. Il n'y avait alors qu'un bureau de votation. Ceux qui étaient les plus forts physiquement remportaient la victoire. Chaque parti tenait une maison ouverte, où les électeurs mangeaient et buvaient, durant trois jours de la semaine, aux frais d'un candidat et durant trois jours aux frais de son adversaire. La débauche seule régnait durant tout ce temps-là. Il y eut un autre changement ayant pour objet de créer un certain nombre de bureaux de votation. Ensuite il fut édicté une loi réduisant les jours de votation à deux. Je me rappelle que la votation, à ciel ouvert, durait deux jours. Je ne vous dirai pas ce qui se passait là. A cette époque les élections étaient contestées devant un comité de la Chambre et non pas devant les tribunaux. Il était fait une liste des futurs membres du comité d'enquête. Quand était formé ce comité, com-